

## Compte rendu

Réunion d'information sur la réforme des numéros civiques

27 avril 2023, 19h30 à l'Église

**Sont présents :** Yvon Asselin, François Tardif, Christian Roy, Marjolaine Lachance, Claude Lapointe, Jacques L'Heureux, Pascal Laverdière, Yvon Marcoux, Mylène Sylvain ainsi qu'une quarantaine de résidents.

1. M. Yvon Asselin souhaite la bienvenue à tous, présente le déroulement de la rencontre et fait un petit historique rapide de ce qui a mené à la réforme proposée par le conseil.
2. M. Yvon Marcoux fait la présentation du document d'information sur la réforme qui est disponible en ligne. Il explique aussi la réflexion derrière le changement de nom de la rue Principale vers la rue Ste-Thérèse.
3. Mme Mylène Sylvain énonce que la municipalité transmettra le document avec les changements d'adresse à Google maps pour qu'ils puissent mettre leur site web à jour.
4. M. Yvon Asselin demande à l'audience s'ils ont des questions. Voici un résumé des questions posées :
  - a. Est-ce que le conseil va rendre disponible une ressource pour aider les personnes qui ne sont pas familières avec internet pour faire leur changement d'adresse?  
Le conseil municipal prend la requête en note et ils vont regarder ce qu'il est possible de faire.
  - b. Est-ce que c'est normal que les entreprises n'ont pas été avisées avec la lettre d'informations qui a été remise aux résidents concernés? (Ferme Raynald Lagrange inc. 544 route Ste-Thérèse, Il n'a pas eu d'avis, mais il reçoit du courrier à sa boîte postale d'entreprise)  
Oui, la lettre a seulement été envoyée aux adresses postales de résidences.
  - c. Est-ce que les gens pourront appeler au bureau municipal pour avoir de l'assistance pour faire leur changement d'adresse?  
Le conseil municipal prend la requête en note et ils vont regarder ce qu'il est possible de faire.
  - d. Est-ce qu'il y a une réglementation à respecter pour l'affichage des numéros de portes sur les maisons?  
Présentement, aucune réglementation n'est en fonction pour l'affichage, mais il va de soit qu'il faut que le numéro de porte soit visible.
  - e. Est-ce que les résidents pourront avoir de l'assistance pour faire leur changement d'adresse auprès des grosses entreprises comme ; Telus et Hydro-Québec?

Oui, ces entreprises font partis des grands partenaires de Poste Canada et la liste que la municipalité va transmettre à Poste Canada leur sera automatiquement transmise.

- f. Est-ce que c'est normal que sur les documents reçus, il soit indiqué 2 adresses différentes, mais pour la même résidence (1185 sur un et 1183 sur l'autre)  
Non, mais il est possible que des erreurs se soit glissées dans les documents, l'équipe municipal va regarder le dossier.

- 5. M. Yvon Asselin remercie tous les participants et souhaite une belle fin de soirée à tous. Pour toutes questions supplémentaires, il sera possible de communiquer avec le bureau municipal au 418-935-7125.

La réunion d'informations se termine à 20h30.